

**DATE DE PUBLICATION : 5 février 2016**

Le directeur général des Ressources humaines

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Robert OPHÈLE, second sous-gouverneur, à M. Frédéric PEYRET le 1<sup>er</sup> novembre 2015,

Délégation permanente est donnée à M<sup>me</sup> Christine PIGNET, directeur du Recrutement et des Carrières, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la direction du Recrutement et des Carrières, à l'exception, d'une part, de la nomination des chefs de service et, d'autre part, des actes pour lesquels une délégation de pouvoirs a été accordée.

M<sup>me</sup> Christine PIGNET peut subdéléguer sa signature aux agents du personnel des cadres de la direction du Recrutement et des Carrières.

Fait à Paris, le 18 janvier 2016

Frédéric PEYRET